



Club Micro de
l'AABF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2021

Cette année, vous vous en doutez, le compte-rendu des activités de votre Club sera encore largement marqué par les conséquences de l'épidémie COVID.

Une grande partie de l'année le confinement a empêché toute réunion et donc la tenue des permanences ; le reste du temps, le respect des gestes barrières et les diverses contraintes ont aussi réduit l'activité.

Mais le Club est toujours là, bien vivant.

1 – RAPPORT MORAL

1- Adhérents

Nous vous rappelons que l'adhésion au Club (comme à toutes les sections de l'AABF) doit être renouvelée tous les ans. Elle est valable pour une « année scolaire » de début septembre à fin juin. Depuis 2 ans, elle s'effectue sur le site de l'AABF selon la procédure qui vous a été adressée, et la cotisation est prélevée automatiquement sur votre compte par l'AABF (qui nous la reverse ensuite).

Cette nouvelle procédure, ajoutée à l'épidémie, nous a fait perdre un certain nombre d'adhérents, et cela bien que nous ayons offert, sur demande, de nous charger nous-même de la procédure d'inscription.

En raison du fonctionnement très limité du Club en 2020 et 2021 aucune cotisation n'a été prélevée pour l'année 2021.

Le Club ne compte plus actuellement que 48 membres et encore 4 risquent d'être radiés prochainement pour ne pas avoir encore activé leur adhésion.

La consolation à ce nombre en forte baisse est que ceux qui restent ont tous manifesté leur souhait de rester au Club ; ce ne sont pas des adhérents dormants.

Il est bon de remarquer cette année encore que le Club Micro reste la seule section de l'AABF susceptible de fournir une assistance, en matériels, en logiciels, en conseils ou formations à ceux qui désirent s'initier au montage vidéo. Logiquement cette population devrait être de plus en plus nombreuse puisque tout le monde désormais dispose des outils pour capter des séquences animées que ce soit par l'intermédiaire de son appareil photo numérique ou de son smartphone.

2 – L'évolution des moyens mis en œuvre

1 - MATERIELS

En raison de la période de confinement les évolutions du matériel du Club sont encore limitées cette année.

Un seul achat a été effectué en septembre.

Comme nous vous l'avions dit l'an dernier, notre liaison ADSL était assez déficiente. Une vérification technique réalisée par le service téléphonique de la Banque a conclu qu'aucune amélioration ne pouvait être attendue avant la fin des travaux de la rue Radziwill dans plusieurs années. Par ailleurs il nous a été interdit de faire installer la fibre optique comme cela nous était proposé gratuitement par notre opérateur FREE.

Nous avons donc cherché une autre solution et avons opté pour un routeur 5G. Un abonnement téléphonique 5G a été souscrit auprès de FREE (10€/mois puisque nous avons déjà une Freebox) et un routeur HUAWEI a été commandé et installé. Pour le moment, nous ne captions que la 4G mais le résultat est déjà excellent, avec un débit sans commune mesure avec notre ADSL.

Il convient de remarquer cependant que cette solution n'est valable financièrement que si le volume des données véhiculées reste dans la limite du forfait. Pour le Club cela ne représente pas une contrainte puisque l'activité est en fait limitée à 4 ou 5 jeudis par mois.

2 - LOGICIELS

Comme toujours, les logiciels installés sont régulièrement mis à jour et beaucoup plus rapidement grâce au routeur HUAWEI.

Le renouvellement annuel des licences de *e-monsite* pour le développement et la mise à jour du site, le renouvellement pour un an de la redevance pour le nom de domaine *clubmicro-aabf.fr* et le prochain renouvellement de notre licence pour 4 postes à *Malwarebytes* complètent nos dépenses en matière de logiciels.

3 – LE LOCAL

Nous sommes installés depuis le printemps 2020 à l'entresol du bâtiment de la Médiathèque où nous cohabitons avec la section Philatélie. Le local est clair et correspond assez bien à nos besoins.

3- Les activités du Club

3.1 Les Permanences

Les permanences sont restées assurées chaque jeudi pendant au minimum 2 heures sauf pendant la période de confinement et les congés d'été.

Cela revient à dire, hélas ! que les permanences n'ont été assurées en fait que pendant peu de mois !

Nous nous efforçons de toujours bien vous accueillir avec l'aide d'une tasse de café ou d'une boisson fraîche.

Les membres du bureau apprécient ces permanences qui constituent pour eux un bon moyen de connaître personnellement les adhérents du club, ainsi que leurs soucis ou leurs attentes.

3.2 Les moyens d'information

3.2.1 La Newsletter

La communication ponctuelle du Club vers ses adhérents est assurée par la Newsletter adressée par le canal du site du Club.

Si vous ne recevez pas cette Newsletter vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site ou nous demander par mail de vous inscrire.

Actuellement chaque Newsletter est diffusée à 80 exemplaires environ.

En période de confinement cette Newsletter a été le lien principal entre le Club et ses adhérents.

3.2.2 Le site Internet

Le site Internet est devenu normalement la principale source d'informations pour les adhérents. Encore faudrait-il qu'ils le consultent !

Cet été un lifting complet est intervenu : nouvelle présentation, contenu allégé des pages d'actualité les plus anciennes.

Le plan général des rubriques n'a pas fait l'objet de modifications importantes. A l'exception de celle intitulée contribution des membres qui a été supprimée.

On trouve donc toujours :

- **Qui sommes-nous ?**
- **Le Club pour ses membres**
- **Les conseils du Club**
- **L'actualité du monde numérique**

Le site peut également être un vecteur d'information des membres vers le Club. Vous pouvez nous contacter et divers formulaires sont en ligne.

Le nouveau look du site ne semble pas avoir provoqué de ruée dans sa consultation !

3.3 Les formations

Désormais la formation est fournie sous forme de séances d'explications sur des thèmes précisés à l'avance correspondant aux demandes exprimées lors des permanences.

Nous espérons reprendre ces séances le plus rapidement possible.

3.4 – Le prêt de matériel

Comme cela est signalé depuis plusieurs années, cette activité n'est plus indiquée que pour mémoire.

Nos adhérents sont vraisemblablement déjà équipés et il n'y a plus de découverte à faire avec le matériel de base : PC et Appareil photo numérique.

Par contre, il n'est pas inutile de rappeler que le Club peut prêter d'autres types de matériels comme un calibre d'écran ou un disque dur externe, une tablette graphique et surtout un scanner de diapositives qui a été acquis après une consultation des adhérents qui avait montré un besoin en la matière.

3.5 – L'assistance à distance

Depuis plusieurs années, les membres du Bureau ont mis en œuvre des possibilités d'assistance à distance des adhérents qui éprouvent des difficultés avec le fonctionnement de leur équipement. Avant l'ouverture de cette possibilité, ils recevaient surtout de bonnes paroles et étaient invités à venir au Club avec leur matériel lorsque cela était possible (PC portable). Mais, même avec leur ordinateur apporté au Club, certaines interventions n'étaient guère possibles en particulier lorsque le dysfonctionnement portait sur la mise en œuvre d'une imprimante ou les relations avec la box du fournisseur d'accès.

Désormais, le Club est en mesure de prendre à distance le contrôle d'un ordinateur, quel que soit son système d'exploitation. Il faut bien entendu disposer d'une liaison Internet en état de marche et que l'ordinateur à dépanner puisse au moins charger son système d'exploitation.

Ensuite, l'adhérent qui veut se faire dépanner accredit le Club pour la durée de l'intervention et tout se passe comme si l'intervenant du Club était sur place aux commandes de l'ordinateur malade.

Plusieurs interventions de ce type couronnées de succès ont été réalisées au cours de ces dernières années.

Pour faciliter l'accès à ce service il est désormais possible de le demander même en dehors de la permanence du jeudi ; l'opération est alors effectuée depuis le domicile de certains membres du Bureau.

Pour la bonne marche de ce service, il est prudent de fixer un rendez-vous de dépannage quelques jours au préalable par téléphone ou mail adressé au Club.

4 – Divers

4.1 Accès à nos locaux

Si pour les membres du bureau et quelques utilisateurs réguliers, les problèmes d'accès sont désormais bien réglés à l'aide d'un badge accreditif, l'accès **occasionnel** à nos locaux reste plus difficile en dehors de la permanence en raison des mesures de sécurité.

Rappelons que pour les accès ponctuels dans notre local :

- **aux horaires de la permanence**, et en période normale, il faut, en pratique, profiter du passage de quelqu'un ou téléphoner au Club pour qu'on vienne vous ouvrir. En fait, en raison de l'ouverture aux mêmes heures de la Médiathèque, les passages sont nombreux et l'entrée ne présente pas de réelles difficultés.

- **en dehors des permanences**, le site Internet donne la marche à suivre.
Il convient de préciser que cela n'est possible que pendant les heures d'ouverture du secrétariat de l'AABF.

4.2 Cotisations

Le bureau a décidé de maintenir à 22 euros la cotisation annuelle.

4.3 Membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de 10 membres, à savoir :

- J-P Bouchon Président
- J Colomb Trésorière
- M-C Gourdin Secrétaire
- J-L Chambon
- J-M Gault
- J-C Girard
- J-P Lautrédoux
- F Ligeron
- J Mermoz
- J Roquencourt

Neuf de ces membres se représentent.

J. Roquencourt a demandé à se retirer, ses contraintes familiales rendant difficile sa présence aux permanences.

Le bureau se joint à moi pour la remercier de sa collaboration active depuis de nombreuses années et nous savons que nous pouvons toujours compter sur elle, à chaque fois que cela lui sera possible.

5 – Projets pour 2022

Les dernières mises à jour de Windows 10 sur nos PC ont mis en évidence que pour le moment ces appareils ne peuvent recevoir la nouvelle version WINDOWS 11.

Il a donc été décidé lors d'une récente réunion de Bureau de remplacer un de ces PC par un nouvel appareil doté de Windows 11. L'achat est différé jusqu'à ce que du matériel doté de cette version du système d'exploitation soit disponible.

2 – RAPPORT FINANCIER

2.1 Budget 2021

Recettes		
<i>Report à nouveau</i>	1077.77	
<i>Produit des cotisations</i>	0	
TOTAL		1077.77
Dépenses		
<i>Matériels</i>	399.90	
<i>Logiciels</i>	95.00	
<i>Consommables</i>	150.00	
<i>Frais de réception</i>	300.00	
TOTAL		944.90

Il reste donc environ 132€ qui seront consacrés :

- Au renouvellement pour un an de la licence Malwarebytes (environ 50€)

2.2 Budget prévisionnel 2022

Pour les recettes nous n'anticipons pas de variation importante du nombre de nos adhérents.

Les prévisions de recettes se montent donc à : $44 \times 22 = 968 \text{ €}$.

Les dépenses ont donc été réparties ainsi :

- Consommables 200
- Matériels : Achat et réparation 700
- Achat de logiciels 300
- Frais de réception 300
- Divers non prévus 200
- **TOTAL 1700**

Il apparait donc que nous allons demander une subvention d'équilibre de l'ordre de 700€, la raison principale étant la nécessité de changer un de nos PC pour fonctionner avec Windows 11.

3 - APPEL À CANDIDATURES POUR LE BUREAU

Neuf membres actuels du bureau se représentent.

Aucun des adhérents présents ne se porte candidat pour le bureau.

4 – RÉOLUTIONS MISES AUX VOIX

1. Approuvez-vous le rapport moral ? *Approuvé à l'unanimité.*

2. Approuvez-vous le rapport financier ? *Approuvé à l'unanimité*

3. Approuvez-vous la réélection des membres du bureau ?

- J-P Bouchon
- J-L Chambon
- J Colomb
- J-M Gault
- J-C Girard
- M-C Gourdin
- J-P Lautrédoux
- F Ligeron
- J Mermoz

Approuvé à l'unanimité